

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00684

Numéro SIREN : 329 381 941

Nom ou dénomination : SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/019538

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 65 Bis rue Alexandre Dumas 69120 VAULX EN VELIN		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 2 9 3 8 1 9 4 1 0 0 0 4 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
Certifiée conforme Le Président		Exercice N clos le 31/03/2021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 381	4 381	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	152 449	152 449	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 633	7 203	430
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 810	26 304	8 505
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	5 568		5 568
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 510		9 510
TOTAL (II)		BJ	BK	214 353	37 889	176 463	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	15 358	BM	15 358	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 108 508	BY	149 514	958 993
		Autres créances (3)	BZ	180 725	CA		180 725
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	460 000	CE		460 000
Disponibilités		CF	286 594	CG		286 594	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 158	CI		7 158	
	TOTAL (III)	CJ	2 058 344	CK	149 514	1 908 829	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 272 697	1A	187 404	2 085 293	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 200)	DA	46 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 620	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	256 943	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 868	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	408 632	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	62 494	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	62 494	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 126	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	189 219	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 142 188	
	Dettes fiscales et sociales	DY	243 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 117	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 966	
TOTAL (IV)	EC	1 614 167		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 085 293	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 609 860	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	167		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	(14 479)	FB		FC (14 479)		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 650 473	FH	(881)	FI	1 649 591	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 635 993	FK	(881)	FL	1 635 111	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 541	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 533	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 710 186
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	314 702	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 151 071	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 615	
	Salaires et traitements*					FY	28 437	
	Charges sociales (10)					FZ	(112)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 686
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	71 693
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	42 477
	Autres charges (12)						GE	5 394
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 621 965	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	88 220	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 931	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 931	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	131	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	131	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 800	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	94 020	

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	46 135		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	46 135		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	46 135		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	39 288		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 762 253		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 661 385		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	100 868		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 644	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres Produits Exceptionnels de gestion				46 135		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Exercice clos au 31/03/2021

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIETE DE TUYAUTERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 2 085 294 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 869 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2020 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 382			4 382
Immobilisations incorporelles	156 831			156 831
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 634			7 634
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 537			13 537
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 273			21 273
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 444			42 444
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 487	81		5 568
- Prêts et autres immobilisations financières	2 990	6 520		9 511
Immobilisations financières	8 477	6 601		15 079
ACTIF IMMOBILISE	207 752	6 601		214 353

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			6 601	6 601
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			6 601	6 601
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 382			4 382
Immobilisations incorporelles	4 382			4 382
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 871	333		7 203
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 678	1 354		5 031
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 273			21 273
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 822	1 686		33 508
ACTIF IMMOBILISE	36 203	1 686		37 889

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 305 903 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 511		9 511
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 108 509	1 108 509	
Autres	180 726	180 726	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 158	7 158	
Total	1 305 903	1 296 393	9 511
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	310 278
Fournisseurs - RRR à obtenir	59 512
Total	369 789

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 200,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 77,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	41 774	42 477	21 757		62 494
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	41 774	42 477	21 757		62 494
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		42 477	21 757		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 614 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	168	168		
- à plus de 1 an à l'origine	8 959	4 652	4 307	
Emprunts et dettes financières divers	5 154	5 154		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 142 189	1 142 189		
Dettes fiscales et sociales	235 549	235 549		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	207 183	207 183		
Produits constatés d'avance	14 967	14 967		
Total	1 614 167	1 609 860	4 307	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	13 291			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	181 320
Banque Interets Coraus	168
Etat - autres charges à payer	2 818
Clients - RRR à accorder	15 091
Total	199 397

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 158		
Total	7 158		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Contrat d'entretien d'avance	14 967		
Total	14 967		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 449 299		1 449 299
Etudes			
Prestations de services	149 982	-882	149 100
Ventes de marchandises	-14 480		-14 480
Produits des activités annexes	51 193		51 193
TOTAL	1 635 993	-882	1 635 112

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
Société par actions simplifiée au capital de 46.200 euros
Siège social VAULX-EN-VELIN (69120) - 65 bis rue Alexandre Dumas
329.381.941 RCS LYON

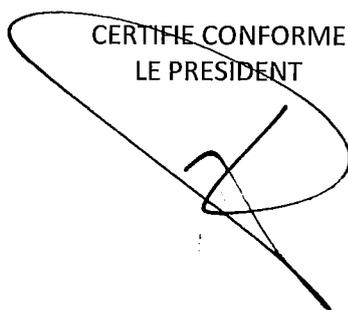
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 21 JUILLET 2021

L'associé unique, constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 mars 2021 fait apparaître un bénéfice de 100.868,59 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- une somme de 100.000,00 euros sera distribuée à l'associé unique, à titre de dividendes	100.000,00 €
- le solde, soit la somme de 868,59 euros, sera viré au compte "Autres réserves", dont le montant se trouvera ainsi porté de 256.943,79 euros à 257.812,38 euros	868,59 €
TOTAL EGAL A	100.868,59 €

Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 100.000,00 euros, payable à compter de ce jour.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



Société de tuyauterie industrielle

*Société par actions simplifiée
au capital de 46.200 €*

*65 bis, rue Alexandre Dumas – 69120 Vaulx en Velin
RCS Lyon n° 329 381 941*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021



Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €

Membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Lyon

RCS Lyon B 428 567 317 - Siret 428 567 317 00030

5 bis, rue Sainte-Marie 69003 LYON

06/73/44/25/87

michel.villardell@auctor.services

Société de tuyauterie industrielle

Société par actions simplifiée au capital de 46.200 €

*65 bis, rue Alexandre Dumas – 69120 Vaulx en Velin
RCS Lyon n° 329 381 941*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société de Tuyauterie Industrielle** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de notre profession, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

A l'issue de notre prise de connaissance de l'organisation et des procédures de contrôle interne, qui sous-tendent les flux comptables de ventes générés par interface à partir du logiciel métier utilisé par l'entité, nous nous sommes assurés que l'application des procédures qui nous ont été décrites, et la bonne fin des traitements informatiques y associés, procurent l'assurance d'une comptabilisation exhaustive et matérielle des revenus d'exploitation de la société, et du respect de la règle de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

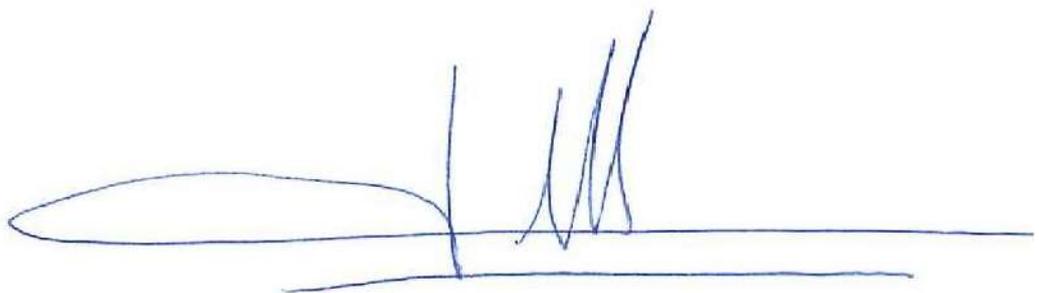
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 juillet 2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop on the left and several vertical strokes on the right, all resting on a horizontal line.

Pour Auctor
Michel Vilardell
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 382	4 382		
Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 634	7 203	430	763
Autres immobilisations corporelles	34 810	26 305	8 506	9 859
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 568		5 568	5 487
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 511		9 511	2 990
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	214 353	37 889	176 464	171 549
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	15 358		15 358	15 358
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 108 509	149 515	958 994	716 485
Autres créances	180 726		180 726	541 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	460 000		460 000	430 000
Disponibilités	286 594		286 594	90 405
Charges constatées d'avance (3)	7 158		7 158	10 475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 058 345	149 515	1 908 830	1 803 848
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 272 698	187 404	2 085 294	1 975 396
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	46 200	46 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 620	4 620
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	256 944	229 906
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	100 869	257 037
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 632	537 764
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	62 494	41 774
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	62 494	41 774
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 126	22 497
Emprunts et dettes financières diverses (3)	189 220	110 516
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 142 189	911 864
Dettes fiscales et sociales	243 548	249 392
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 117	87 518
Produits constatés d'avance	14 967	14 071
TOTAL DETTES	1 614 167	1 395 858
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 085 294	1 975 396
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 307	7 026
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 609 860	1 388 832
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	168	247
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	%	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	-14 480	-0,89	40 698	1,61	-55 178	-135,58
Production vendue	1 649 592	100,89	2 492 366	98,39	-842 775	-33,81
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	75 075	4,59	74 126	2,93	949	1,28
Total	1 710 186	104,59	2 607 190	102,93	-897 004	-34,41
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	314 702	19,25	700 092	27,64	-385 390	-55,05
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 151 072	70,40	1 357 191	53,58	-206 119	-15,19
Total	1 465 774	89,64	2 057 283	81,22	-591 509	-28,75
MARGE SUR M/SES & MAT	244 412	14,95	549 908	21,71	-305 495	-55,55
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 615	0,40	11 758	0,46	-5 143	-43,74
Salaires et Traitements	28 437	1,74	70 005	2,76	-41 568	-59,38
Charges sociales	-112	-0,01	45 349	1,79	-45 461	-100,25
Amortissements et provisions	115 857	7,09	38 236	1,51	77 622	203,01
Autres charges	5 394	0,33	14 153	0,56	-8 759	-61,89
Total	156 191	9,55	179 502	7,09	-23 310	-12,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 221	5,40	370 406	14,62	-282 185	-76,18
Produits financiers	5 932	0,36	5 747	0,23	185	3,22
Charges financières	132	0,01	344	0,01	-213	-61,76
Résultat financier	5 800	0,35	5 403	0,21	397	7,35
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	94 021	5,75	375 809	14,84	-281 788	-74,98
Produits exceptionnels	46 136	2,82	4 940	0,20	41 196	833,92
Charges exceptionnelles			22 727	0,90	-22 727	-100,00
Résultat exceptionnel	46 136	2,82	-17 787	-0,70	63 923	-359,38
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	39 288	2,40	100 984	3,99	-61 696	-61,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 869	6,17	257 037	10,15	-156 169	-60,76

Exercice clos au 31/03/2021

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIETE DE TUYAUTERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 2 085 294 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 869 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2020 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 382			4 382
Immobilisations incorporelles	156 831			156 831
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 634			7 634
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 537			13 537
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 273			21 273
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 444			42 444
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 487	81		5 568
- Prêts et autres immobilisations financières	2 990	6 520		9 511
Immobilisations financières	8 477	6 601		15 079
ACTIF IMMOBILISE	207 752	6 601		214 353

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			6 601	6 601
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			6 601	6 601
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 382			4 382
Immobilisations incorporelles	4 382			4 382
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 871	333		7 203
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 678	1 354		5 031
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 273			21 273
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 822	1 686		33 508
ACTIF IMMOBILISE	36 203	1 686		37 889

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 305 903 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 511		9 511
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 108 509	1 108 509	
Autres	180 726	180 726	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 158	7 158	
Total	1 305 903	1 296 393	9 511
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	310 278
Fournisseurs - RRR à obtenir	59 512
Total	369 789

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 200,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 77,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	41 774	42 477	21 757		62 494
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	41 774	42 477	21 757		62 494
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		42 477	21 757		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 614 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	168	168		
- à plus de 1 an à l'origine	8 959	4 652	4 307	
Emprunts et dettes financières divers	5 154	5 154		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 142 189	1 142 189		
Dettes fiscales et sociales	235 549	235 549		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	207 183	207 183		
Produits constatés d'avance	14 967	14 967		
Total	1 614 167	1 609 860	4 307	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	13 291			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	181 320
Banque Interets Coraus	168
Etat - autres charges à payer	2 818
Clients - RRR à accorder	15 091
Total	199 397

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 158		
Total	7 158		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Contrat d'entretien d'avance	14 967		
Total	14 967		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 449 299		1 449 299
Etudes			
Prestations de services	149 982	-882	149 100
Ventes de marchandises	-14 480		-14 480
Produits des activités annexes	51 193		51 193
TOTAL	1 635 993	-882	1 635 112